

<http://pierre-alainmillet.fr/THD>



Conseil de la métropole du 15 décembre 2017

# Très haut débit, une avancée qui se confirme

- Interventions - Conseil métropolitain du Grand Lyon -

Date de mise en ligne : vendredi 15 décembre 2017

---

Copyright © Blog Vénissien de Pierre-Alain Millet - Tous droits réservés

---

Monsieur le président, chers collègues,

La longue histoire de la prise de compétence de la métropole sur le très haut débit n'a pas été sans difficultés, mais permettez-moi de me féliciter de ce réseau public mis en oeuvre par notre délégataire et qui donne des résultats très positifs pour l'ensemble des acteurs publics et leurs besoins d'accès internet.

Certes, nous avons abandonné l'ambition d'un accès fibre pour tous les habitants de la métropole, pour concentrer nos efforts sur les activités économiques et les équipements publics. J'avais souligné il y a un an la difficulté de prévoir le résultat pratique pour les acteurs publics, mais il faut dire un an après que le résultat est là ! Ce RIP a permis des offres pertinentes pour la plupart des usages, bien mieux techniquement que l'ADSL existant, et bien moins cher que les offres professionnelles type SDLS... Pour résumer, on peut avoir accès aujourd'hui à du 100Go pour 100Euros par mois, alors qu'en gros, sans ce RIP, ce débit nous coutait 3 fois plus cher...

Ce réseau a aussi l'avantage d'offrir ce débit partout, donc y compris sur des équipements publics de petite taille qui sinon aurait du se contenter de l'ADSL

Permettez-moi de prendre l'exemple du SITIV qui peut en espérer une réduction de budget de 30% pour un débit multipliée par 10, au service de ses communes...

A tous ceux qui pensent que le marché est le seul régulateur possible, nous notons que s'il y a bien sûr un effet de la concurrence, il faut souligner l'importance de l'intervention publique pour que le marché soit bien au service de l'infrastructure publique et pas l'inverse.

Ce que nous pouvons aussi constater avec les difficultés pour une commune d'avoir une information fiable des opérateurs qui déploient la fibre pour les habitants. Le client futur saura quand il recevra des publicités, ou quand il aura une réponse sur le site de l'opérateur que son bâtiment est raccordé, mais il est impossible de rendre publique une carte fiable et à jour du déploiement de la fibre par les opérateurs. Il nous semble que c'est un sujet où la métropole devrait obtenir des réponses de la part des opérateurs